

Les expulsés de la Moselle  
 ont priés de se réunir au  
 Palais de l'Alimentation  
 le lundi 14 Octobre à 15 heures  
 pour entendre Mr. Bourat,  
 Préfet de la Moselle et  
 Mgr. Heintz, Evêque de  
 Metz.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE



Commune

## ORDRE D'EVACUATION

Evacuation de la commune de  
 ...

sera effectuée immédiatement et sans délai.

...  
 ... pour plusieurs jours  
 ... de transport... dans le ...  
 ... transportables et ...  
 ...  
 ... par voie de fer ...  
 ... par voie de terre ...

# 1939-1945

## La Moselle déracinée

# SOM- maire

**Le Mot du Président** ..... P.1

**Introduction**..... P.3

## Partie 1

**Les évacuations (1939-1940)**..... P.6

## Partie 2

**Les expulsions (1940-1941)**..... P.20

**Remerciements & crédits**..... P.28

# LE MOT

1939-1945  
**La Moselle  
déracinée**

Voici quatre-vingts ans, plusieurs centaines de milliers de Mosellans étaient jetés sur les routes par une guerre dont l'horreur devait durablement marquer le monde entier. Certains ont été évacués pour leur propre protection, d'autres ont été expulsés pour ce qu'ils étaient : francophones, francophiles, étrangers ou israéliques. Malgré la tristesse de devoir quitter

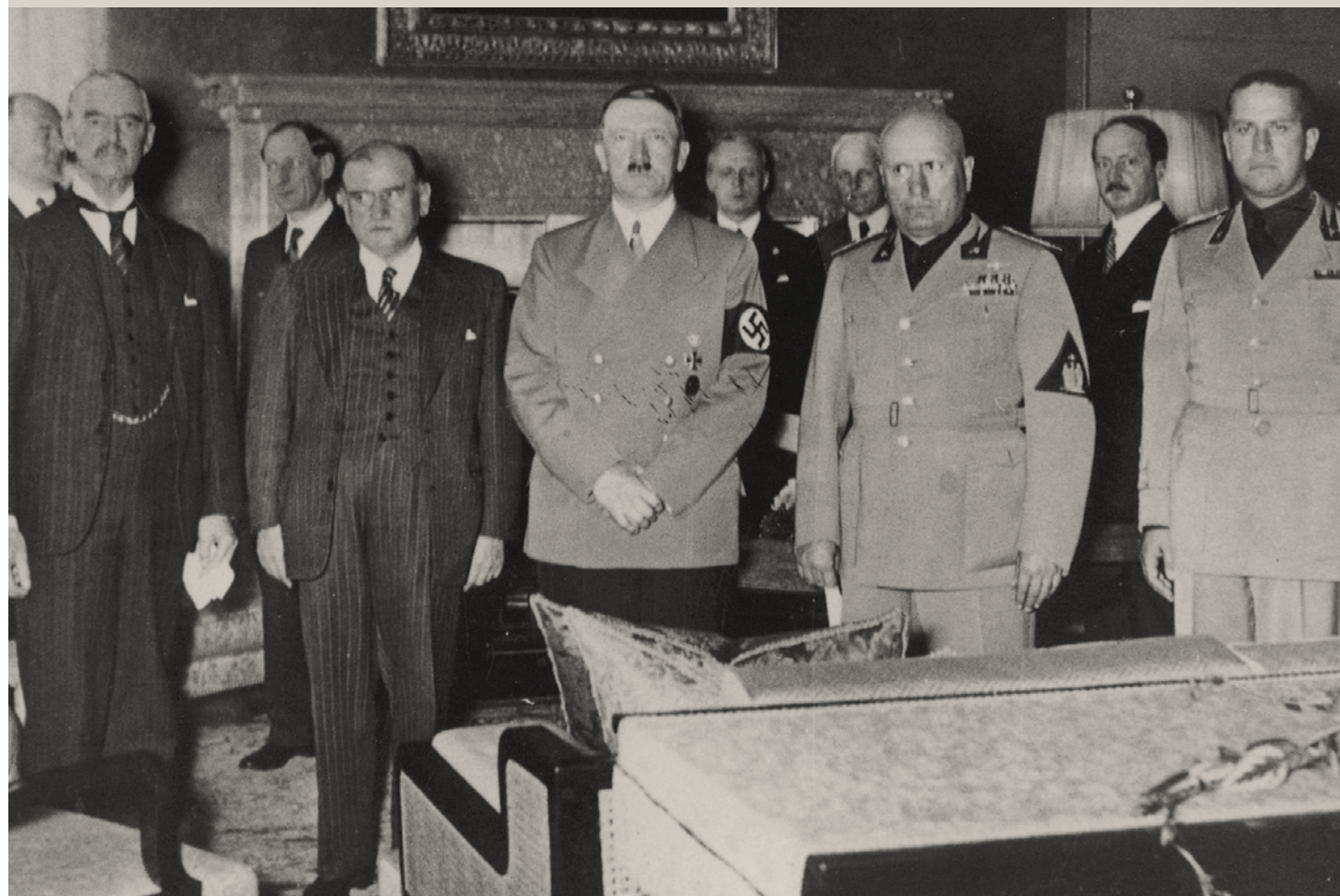


son environnement familial souvent pour la toute première fois, malgré les différences linguistiques et culturelles, malgré les privations engendrées par la guerre, la simplicité de la vie quotidienne a finalement repris le dessus. Ce faisant, des solidarités fortes se sont tissées entre les déracinés et les habitants des villes et villages du Sud et de l'Ouest qui les ont accueillis. Aujourd'hui encore, les évacués, les expulsés,

les accueillants et leurs héritiers entretiennent des liens bien vivants. Ces amitiés font partie intégrante de la mémoire mosellane de la Seconde Guerre mondiale.

### Patrick Weiten

Président du Conseil Départemental  
Ancien Député de la Moselle



Chamberlain, Daladier, Hitler et Mussolini  
à Munich le 29 septembre 1938  
Wikimedia commons

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

V<sup>e</sup> ARMÉE



Commandant

## ORDRE D'ÉVACUATION

L'évacuation de la commune de  
est ordonnée.

Elle sera effectuée immédiatement et sans délai

Les habitants enverront :

Des vivres pour plusieurs jours  
Les moyens de transport existant dans la commune  
Les denrées transportables et le bétail

Ils quitteront la commune :

- a) - Movement par voie de fer : sans délai
- b) - Movement par voie de terre : par l'itinéraire :

**Durant la seconde moitié des années 1930,**

**le nazisme au pouvoir en Allemagne multiplie**

**les coups de poker diplomatiques.**

**En 1935, la Sarre, créée en 1919 à partir**

**d'un bassin industriel du sud de l'ancienne Prusse**

**rhénane et administrée par la Société des nations,**

**redevient allemande à l'issue d'un référendum.**

**En 1936, Hitler remilitarise la Rhénanie.**

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE

Commandant la V<sup>e</sup> Armée

# INTRO- duction

1939-1945  
**La Moselle  
déracinée**

Les grandes puissances démocratiques,  
dont la France, restent sans voix face à l'appétit  
de l'ogre hitlérien : le traumatisme de la Première  
Guerre mondiale reste présent dans tous les esprits.  
Seule la crise des Sudètes, du nom d'un territoire  
tchécoslovaque peuplé de germanophones,

parvient à réunir autour d'Adolf Hitler  
les dirigeants de plusieurs pays,  
dont Édouard Daladier, président  
du Conseil des ministres français,  
et Arthur Chamberlain, Premier ministre  
britannique. Nous sommes en 1938,  
c'est la conférence de Munich,  
à l'issue de laquelle la France

et la Grande-Bretagne entérinent le démantèlement  
de la Tchécoslovaquie pour sauver la paix.  
Winston Churchill prophétise : « *ils avaient le choix  
entre le déshonneur et la guerre, ils auront les deux* ».



Blindés allemands en Pologne  
le 3 septembre 1939  
Wikimedia commons



En effet, quelques mois plus tard, l'alliance apparemment contre nature du III<sup>e</sup> Reich et de l'URSS conduit à l'invasion et au partage de la Pologne, dernière manifestation d'une escalade qui conduit la France et le Royaume-Uni à déclarer la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Les six années suivantes, de 1939 à 1945, sont marquées par une nouvelle guerre mondiale

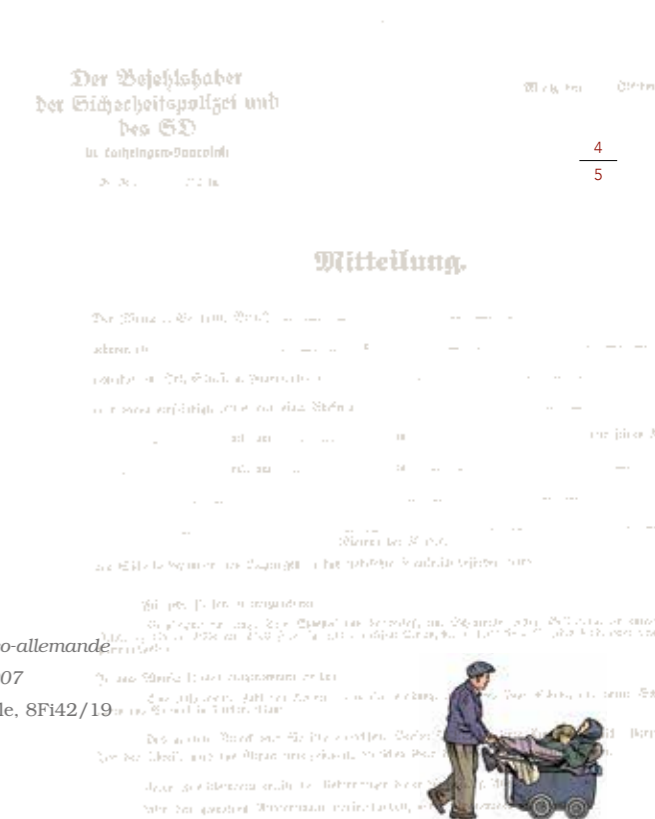
que tous pensaient impossible seulement deux décennies plus tôt. Elle cause la mort de 60 millions de personnes. La Moselle peut sembler insignifiante dans le grand théâtre d'opérations. Pourtant, ce territoire se trouve au centre des rivalités entre la France et l'Allemagne pour quatre raisons essentielles. Tout d'abord, la position frontalière de la Moselle

en fait un lieu d'affrontement tout désigné. Ensuite, elle est traversée par une frontière linguistique : ses habitants du nord et de l'est emploient des dialectes germaniques, tandis que les villages de l'ouest et du sud sont francophones. Cette situation ne peut laisser indifférent le pouvoir nazi qui accorde une importance primordiale à une ethnicité réelle ou imaginaire des populations. Par ailleurs, la position symbolique de la Moselle vis-à-vis de l'Allemagne s'est renforcée après que cette dernière eut achevé sa construction par l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine à l'issue de la guerre de 1870. Les cinquante années qui s'ensuivent laissent un territoire transformé humainement, économiquement et légalement. Enfin, les ressources industrielles et géologiques du département en font un territoire stratégique des économies industrielles.



La frontière franco-allemande  
à Avricourt en 1907  
Arch. dép. Moselle, 8Fi42/19

Au-delà de ces considérations linguistiques, politiques et économiques, les Mosellans connaissent de profonds bouleversements durant la Seconde Guerre mondiale. Des centaines de milliers d'entre eux subissent en effet plusieurs vagues de déplacements contraints qui les conduisent à découvrir des régions de France inconnues et éloignées, géographiquement comme culturellement.





# PARTIE 1

## les évacuations (1939-1940)

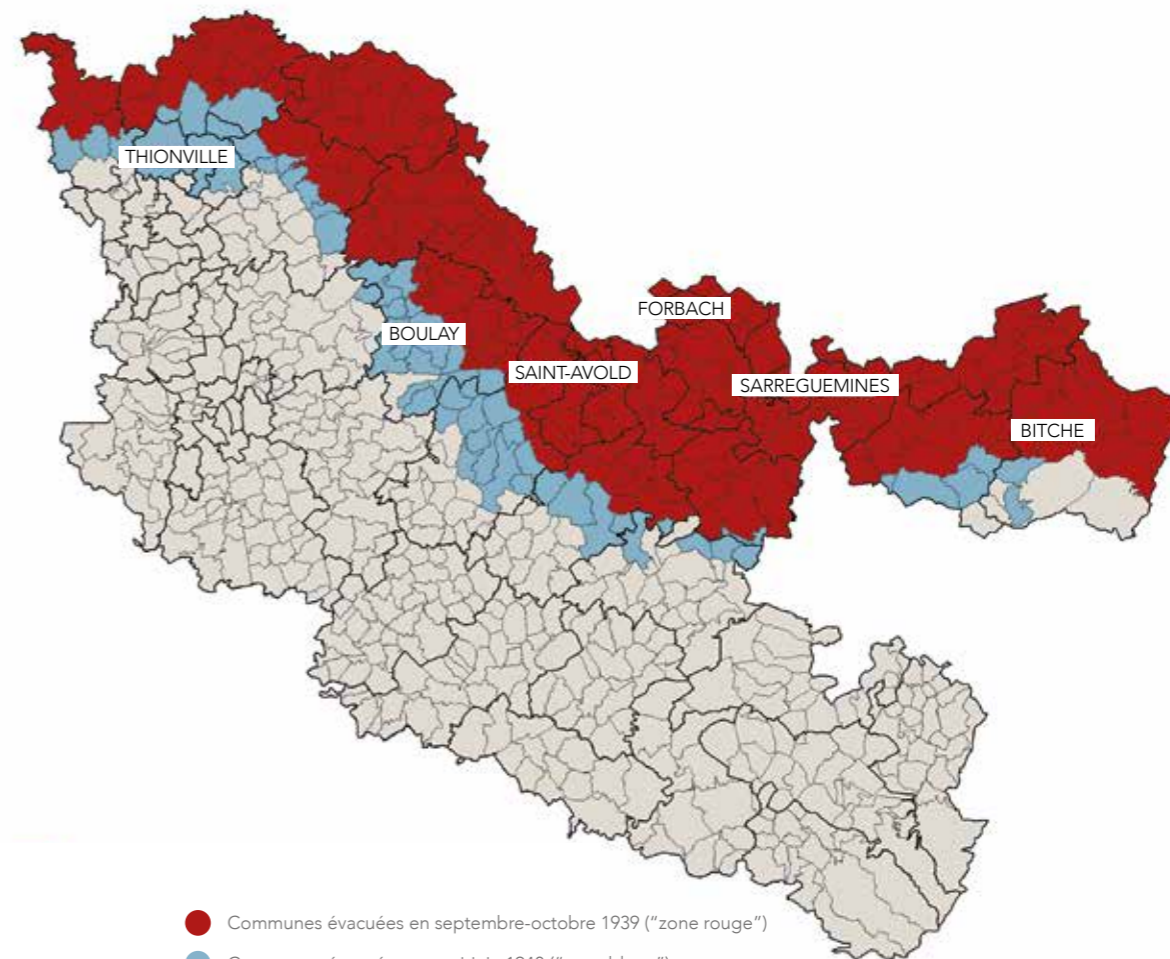
Les populations vivant entre les nouveaux ouvrages militaires et la frontière sont exposées aux combats, au feu de l'artillerie et risquent de gêner les manœuvres militaires. Elles doivent donc être évacuées à l'arrière dès que la guerre menace. Ainsi, une instruction de 1936 définit

**La Première Guerre mondiale cause un grave déficit démographique conduisant les autorités militaires à envisager une stratégie défensive en cas de nouveau conflit avec l'Allemagne. L'entre-deux-guerres voit donc la construction d'une importante fortification à quelque distance de la frontière du Nord-Est : c'est la ligne Maginot.**

une zone rouge touchant toutes les communes frontalières de l'Est. En cas de menace, les habitants de ces secteurs seront sommés de quitter les lieux pour se diriger vers des départements de correspondance situés dans

le Sud-Ouest. Pour la Moselle – après un premier choix pour les départements alpins, abandonné quand l'Italie devient hostile – il s'agit de la Charente, de la Charente-Maritime et de la Vienne. Les villages en arrière de la zone rouge doivent être évacués en cas de danger avéré, c'est la zone bleue.

Les communes mosellanes évacuées en 1939-1940



- Communes évacuées en septembre-octobre 1939 ("zone rouge")
- Communes évacuées en mai-juin 1940 ("zone bleue")



## Transports Civils

dre de réquisition Temporaire individuel

Halte

Par or de Guértingeois Tra

durant le trajet à

commencé à pied

Coll. Lartupa/Jager

à heures, à l'endroit

le véhicule faisant l'o

A Metz, le . . .

Le P

Par délégation, l'égé

Pour l'acôn

l'ingénieur ag



Le 1<sup>er</sup> septembre 1939, l'Allemagne envahit la Pologne, alliée de la France. La guerre est désormais inévitable. Dès 10 h, l'état-major annonce que l'évacuation est imminente. L'ordre formel en est donné à 14 h dans les secteurs les plus menacés, à l'est de la Moselle (rivière), et la machine pensée depuis des années se met en route : les gendarmes informent les maires des communes de la zone rouge, les gardes champêtres annoncent l'évacuation dans les rues des villages tandis que certaines églises sonnent le tocsin afin de rappeler les personnes occupées aux travaux des champs. Les premiers convois s'ébranlent dès la fin de l'après-midi. La population, pourtant informée de la possibilité d'une évacuation, s'est globalement peu préparée. Si certaines familles avaient pris quelques

précautions, le départ ressemble plus souvent à une forme de panique. Les vêtements sont rassemblés à la hâte, les objets de valeur sont oubliés. Chacun ne peut emporter que 30 kg de bagages, un couvert individuel et des vivres pour quatre jours. Certains tentent de contourner la règle en se couvrant de plusieurs couches de vêtements, malgré la forte chaleur. Les bêtes sont parfois emmenées à l'arrière vers des zones de triage, mais elles sont le plus souvent abandonnées. Ces personnes quittant subitement leur univers quotidien et la presque totalité de leurs biens pour une destination inconnue éprouvent une peur bien compréhensible et seuls les enfants vivent l'évènement comme une aventure.



Mosellans sur la route de l'exil

Coll. Catonisvilla

L'essentiel de la première phase du voyage s'effectue à pied et seules les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants en bas âge peuvent bénéficier d'une place dans un véhicule. Les points de première destination, une fois atteints, permettent la répartition vers des centres de recueil situés en arrière de la ligne Maginot. Les évacués y sont triés, généralement par village, avant de partir vers le Sud-Ouest quelques jours plus tard. Certaines familles de mineurs sont aiguillées vers les centres industriels de la Loire et du Pas-de-Calais. Les conditions de ce voyage à travers la France varient, mais la plupart des évacués réalisent l'essentiel du trajet de départ en train, dans des voitures de 3<sup>e</sup> classe ou des wagons à bestiaux.

L'inconfort et la promiscuité sont d'autant plus pesants que le voyage dure de trois à quatre jours. En effet, la priorité laissée aux convois militaires impose de nombreux arrêts et des détours via des itinéraires secondaires. L'issue incertaine du voyage s'ajoute à l'inconfort et au déracinement, les familles connaissant la direction générale suivie par leur train mais ignorant leur destination.

Fabrication de paillasse

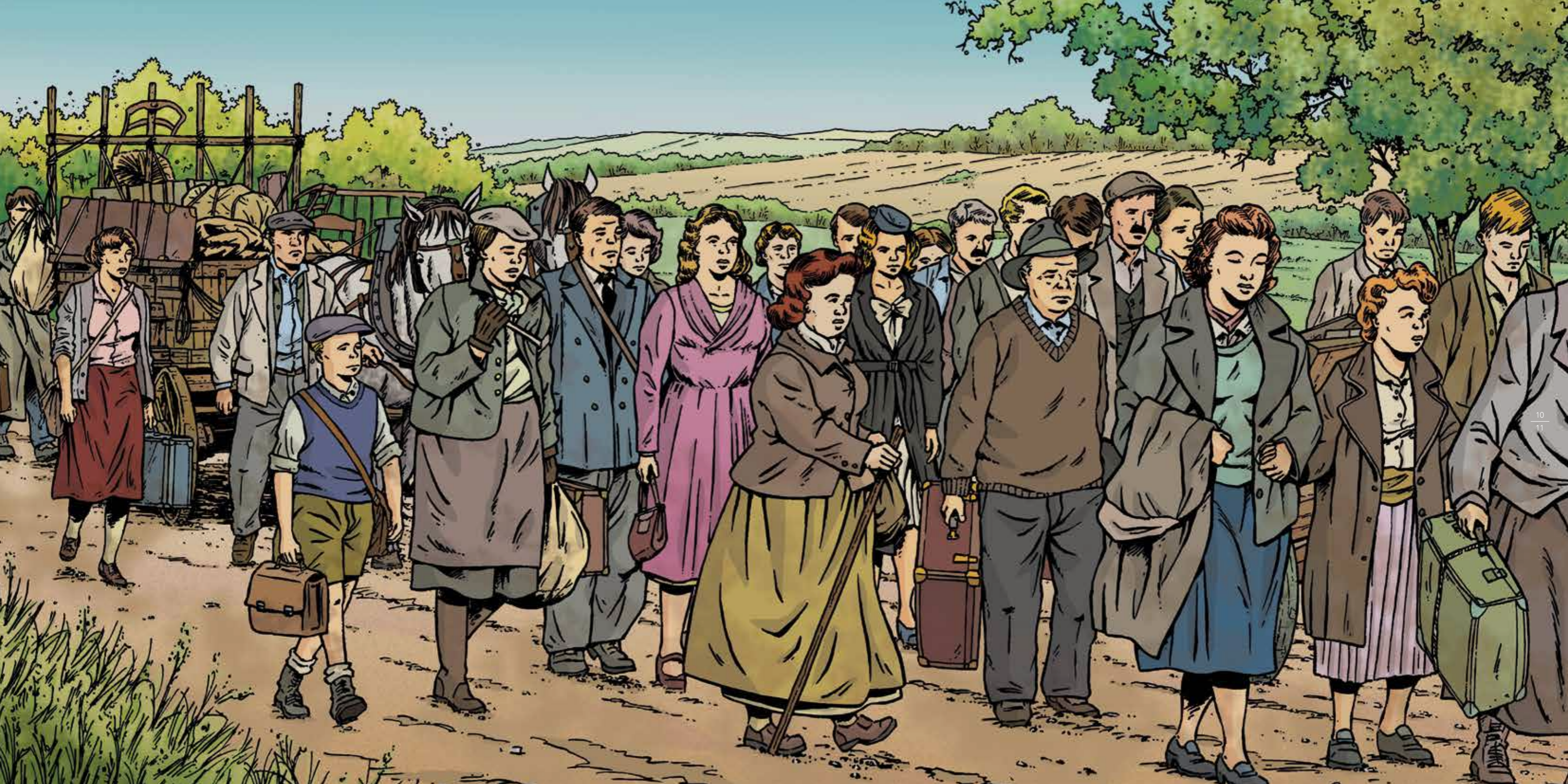
devant améliorer le confort des wagons

Coll. Catonisvilla

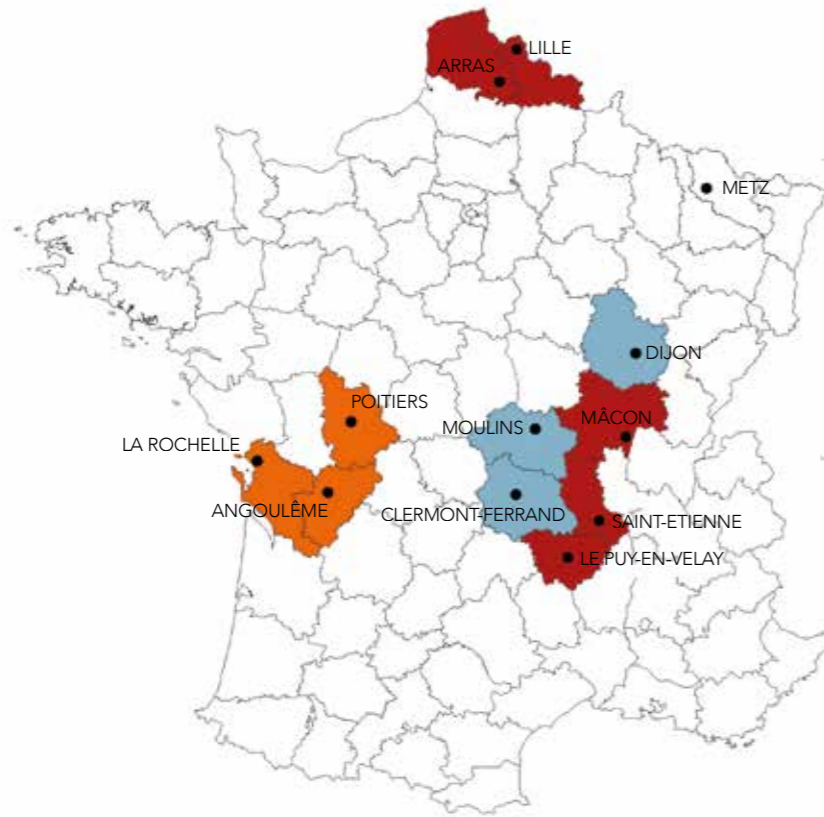


Le roulage de nuit et la défense passive qui impose de masquer les panneaux indicateurs accentuent la désorientation. Une fois arrivées dans les départements de destination, les familles sont dirigées vers leurs communes de correspondance. Ce dernier trajet en train les conduit directement au village lorsque ce dernier est desservi. En l'absence de gare, des représentants de la commune d'accueil sont dépêchés à la station la plus proche avec des véhicules afin de transporter les personnes et les bagages.





**Les départements d'accueil des Mosellans en 1939-1940**



- Départements de correspondance de 1939-1940 (Charente, Vienne, Charente-Inférieure)
- Départements miniers et industriels ayant accueilli les mineurs et les ouvriers d'industrie en 1939 (Pas-de-Calais, Nord, Loire, Saône-et-Loire, Haute-Loire)
- Principaux départements d'accueil de fortune en 1940 (Puy-de-Dôme, Allier, Côte d'Or)

En gras, les noms de départements qui reçurent les effectifs les plus importants.

*1938 Séparation*

*1939 Refuge beau bon rapport  
coup trop de Police con  
celaire quant "ville"*

*Service de Nuit*

*Vers 20h de présence M<sup>lle</sup> Knaff Irone qui nous informe que son  
père Knaff Jean, à l'écrit Gerthelet, avait quelque chose  
y retourner et de p...  
Signature: Lulle  
coiffé d'une casque  
mince, ses pieds  
mot de français,  
La sous-Brigade*



Construction d'un baraquement par des réfugiés mosellans à Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)  
Coll. Léopold Nennig

Les conditions matérielles d'installation des évacués varient considérablement. Certains sont logés chez l'habitant tandis que d'autres occupent des habitations réquisitionnées. Ailleurs, des baraquements sont construits, essentiellement dans les bassins industriels. Parfois, des habitations s'improvisent dans des lieux inadaptés et insalubres.

Par ailleurs, toutes les familles ne peuvent pas s'implanter durablement dans leur nouvel environnement : nombre d'entre elles sont déplacées une seconde fois, au grand dam des personnes concernées, afin de rééquilibrer la charge des évacués qui se montre particulièrement importante pour les départements d'accueil.





La cuisine populaire  
ou popote  
des Bouzonvillois  
à Chauwigny  
(Vienne)  
Arch. dép. Moselle,  
40J9



Ainsi, la Vienne, 306 000 habitants avant la guerre, accueille 62 000 évacués mosellans. Les autorités notent toutefois que les ressources alimentaires des départements d'accueil, souvent très agricoles, suffisent à nourrir habitants et réfugiés. Cependant, l'approvisionnement en produits manufacturés, literie par exemple, se montre rapidement insuffisant, ce qui contraint de nombreuses familles à coucher durablement dans la paille. Ces conditions occasionnent des tensions, notamment lors des distributions d'aides ou de matériel qui créent des jalousies. Dans la Loire, la situation est aggravée par l'exiguïté des habitations. La précarité de l'installation alliée au contexte de la guerre et au déracinement favorise également les conflits entre les Mosellans et les habitants, malgré la propagande diffusée dans les

départements d'accueil afin de les préparer à recevoir des compatriotes germanophones. En effet, celles et ceux qui n'ont pas fréquenté l'école avant 1918 ne maîtrisent souvent pas du tout le français. Par ailleurs, les dialectes germaniques restent des langues vernaculaires y compris parmi les plus jeunes. En conséquence, les enseignants et les prêtres incitent à ne pas les utiliser en public, de peur que les accueillants ne les interprètent mal. Les conditions matérielles de l'évacuation et le dépaysement affectent profondément le moral des réfugiés, qui entretiennent une importante nostalgie pour leur commune d'origine via des chansons et les poésies en l'honneur de ce *Heimat* (petite patrie) si lointain. Les visites des soldats mosellans permissionnaires, qui rapportent les dégradations subies par les villages évacués, renforcent ce sentiment.



Un groupe de Sierckois  
à Chasseneuil-du-Poitou (Vienne)  
Coll. Catonisvilla

Une mitrailleuse installée dans une maison d'un village évacué  
L'écho de Châtellerault, 20 avril 1940



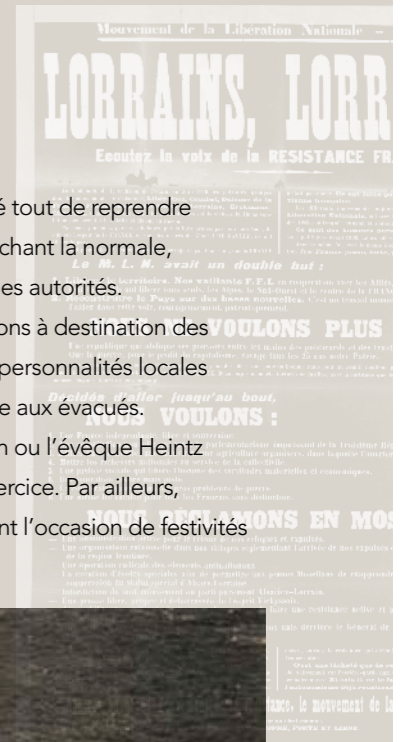
Certains souhaitent absolument rentrer, au point de se procurer des billets de train pour Paris. En réaction,

les autorités informent que personne ne pourra obtenir les sauf-conduits autorisant un retour dans le secteur militaire.



La pêche à la puye, moment de détente ou ravitaillement  
pour les Bouzonvillois de la Vienne  
Arch. dép. Moselle, 40J10

Les réfugiés tentent malgré tout de reprendre une vie quotidienne approchant la normale, accompagnés en cela par les autorités. La radio diffuse des émissions à destination des Mosellans, tandis que des personnalités locales rendent fréquemment visite aux évacués. Le député Robert Schuman ou l'évêque Heintz se prêtent volontiers à l'exercice. Par ailleurs, le 11 novembre et Noël sont l'occasion de festivités



conjointes avec les accueillants. Parallèlement, des solidarités mosellanes s'organisent dans certains cafés et les pouvoirs publics favorisent la mise en culture de potagers. À Lavauseau (Vienne) une équipe de football s'organise autour de locaux et de réfugiés originaires de Koenigsmacker.

Le travail demeure l'un des outils les plus puissants d'intégration. Les hommes participent souvent aux travaux des champs. Ils assistent à tous les temps forts de la vie champêtre du Sud-Ouest, au premier rang desquels les vendanges, le battage ou les labours. D'autres opportunités s'offrent aux évacués hébergés dans les communes dotées de carrières ou d'usines. Dans la Loire, la Saône-et-Loire ou le Pas-de-Calais, l'occupation des familles ouvrières repliées dans les bassins industriels



Visite dans la Vienne du docteur Tritz, maire de Bouzonville, à l'occasion de la fête de Noël  
Arch. dép. Moselle, 40J9

La famille Strohmann employée à l'égrenage des haricots secs, Fouquebrune (Charente)  
Coll. Strohmann



est toute trouvée : les hommes remplacent les mineurs absents pour cause de mobilisation. Les femmes étant la plupart du temps astreintes aux tâches domestiques, peu d'entre elles occupent un emploi salarié. Certaines trouvent cependant des places dans des usines et toutes sont incitées à tricoter pour les soldats ou à coudre dans des ouvroirs patronaux. L'intégration des réfugiés à leurs villages et villes d'accueil reste malgré tout relative, les autorités ayant conçu l'évacuation comme une transplantation provisoire du système mosellan. En effet, les familles ont emporté dans leurs bagages le droit local hérité de l'annexion de 1871-1918, notamment en termes d'éducation et de cultes. Ainsi, les jeunes Mosellans devraient en principe fréquenter des écoles distinctes afin de



suivre des cours d'allemand et de religion intégrés à la scolarité. Dans les faits, la situation a été très variable, les Mosellans fréquentant soit des classes à part dans les mêmes écoles, soit des écoles séparées ou encore des classes intégrées avec facilités horaires. Par ailleurs, la situation a considérablement évolué au fil des mois, certaines écoles particulières dans des baraquements ne s'étant mises en place qu'au printemps.



Le bureau de l'aide sociale des évacués de Bouzonville à Chauvigny  
Arch. dép. Moselle, 40J9

L'offensive allemande du 10 mai 1940 met fin à la drôle de guerre. Les villages de la zone située à l'arrière immédiat de la ligne Maginot prennent également la route, sans toutefois parvenir à atteindre leurs départements de correspondance, en raison de la désorganisation des transports. La plupart des familles concernées s'arrêtent dans l'Allier ou la Côte-d'Or, pour une installation souvent toute provisoire. En effet, la débâcle de mai-juin



L'emménagement  
des écoliers de  
Bouzonville dans  
un bâtiment  
nouvellement  
construit contre  
l'enclos scolaire de  
Chawigny  
Arch.dép. Moselle,  
40J10



1940 et l'armistice du 22 juin remettent les Mosellans évacués sur la route, le retour des réfugiés à charge du gouvernement français étant clairement indiqué dans l'article 16 de la convention d'armistice. Cette réinstallation, qui est une priorité politique et économique pour les Allemands, commence dès l'été 1940 et s'échelonne jusqu'à l'automne. Elle ne concerne pas l'ensemble des évacués, qui sont contrôlés dans le centre de transit et de triage installé à Saint-Dizier. Les personnes qui ne sont pas

natives de Moselle ne sont pas autorisées à prendre le chemin du retour, à l'image des familles de mineurs polonais installées dans le Pas-de-Calais. Il en va de même pour les Juifs. Par ailleurs, nombreux sont ceux qui choisissent de demeurer dans leur département d'accueil, par crainte de l'incorporation de force ou par refus de vivre sous l'autorité des Allemands. Dans l'ensemble, on estime que 100 000 des 300 000 évacués s'inscrivent dans un exil qui dure jusqu'en 1945.

Les conditions du retour sont proches de celles du départ sur le plan des itinéraires empruntés comme du temps de trajet, mais semblent dans l'ensemble un peu meilleures sur le plan du confort. En effet, l'utilisation des wagons à bestiaux est limitée au profit des voitures de 3<sup>e</sup> classe. En revanche, la situation des villages désertés près d'un an plus tôt est radicalement différente. Du point de vue administratif, l'annexion de fait au III<sup>e</sup> Reich est déjà visible. À leur arrivée, le NSV (Solidarité populaire nationale-socialiste, organisation caritative nazie) prend les réfugiés en charge. Du point de vue matériel, les évacués ne peuvent que constater que les dégâts dépassent largement leurs pires craintes. Les troupes françaises et britanniques cantonnées dans le secteur durant



Panneau réalisé par deux réfugiés de Lixing-lès-Rouhling pour commémorer leur séjour à Ségonzac (Charente)  
Coll. Wack

Un intérieur pillé photographié par un soldat français  
Arch. comm. Saint-Avold



la drôle de guerre ont procédé à un pillage méthodique des villages, tandis que certains murs ont été éventrés afin de laisser place à des armes lourdes. Par ailleurs, certains villages se sont retrouvés sous le feu de la ligne Maginot. À la Libération, dès que les Américains le permettent, les autorités françaises encouragent vivement le retour des évacués en Moselle. Ils bénéficient de la gratuité du voyage ainsi que d'une prime de réinstallation de 750 F,

Dans une instruction que j'ai adressée le 10 août de Septembre à MM. les Maires des Communes de Moselle, je les ai invités à faire tous leurs efforts auprès de leurs administrés pour que les habitants de la Vienne procèdent à leur départ en toute tranquillité. Ils ont tous leurs efforts pour venir en aide par leur travail à ceux qui les ont accueillis. J'ai fait connaître le tarif normal de l'indemnité de déménagement qui est celui actuellement en usage dans la Vienne entre agriculteurs et ouvriers agricoles, entre patrons et ouvriers de l'industrie.

Ces conditions, qui sont très nombreuses, m'obligent à rappeler à nouveau aux réfugiés qu'ils ont le devoir impérieux d'apporter par leur travail leur contribution à l'Economie Nationale et que dans les circonstances présentes, ceux qui peuvent travailler et auxquels du travail NORMALEMENT REMUNERE est offert, n'ont pas le droit de se dérober à cette obligation.

Au surplus j'ai décidé que tout réfugié qui sans un motif légitime aura cessé de travailler normalement payé, c'est-à-dire payé au tarif en usage dans le pays et qui n'est pas en mesure de le faire, ou à ses aptitudes ou à ses possibilités, et que tout réfugié qui, ayant trouvé du travail normalement payé, l'abandonnera de sa seule volonté et sans un motif sérieux, SERA PRIVE DE L'ALLOCATION.

Par contre, et pour encourager ceux qui voudront travailler, j'ai décidé que tous ceux qui travailleront, quel que soit le salaire qu'ils toucheront de ce fait, continueront à percevoir l'allocation pour leurs enfants de moins de 14 ans.

Je compte sur la bonne volonté de tous, certain par avance que tous voudront faire leur devoir de bons Français.

Poitiers, le 20 octobre 1944

# APPEL à la POPULATION

Deux mille réfugiés, venant de cette partie de la Lorraine française que la Victoire de 1918 avait fait rentrer dans la communauté nationale ont déjà été recueillis par notre département. De nouveaux convois arrivent en ce moment et d'autres vont encore les suivre. Ces Français expulsés de chez eux, ont accepté de tout perdre plutôt que d'être éloignés de leur Patrie.

Je fais appel au patriotisme et aux sentiments de solidarité qui sont au fond du cœur de tous les habitants du Tarn, pour que nos compatriotes de Lorraine trouvent auprès de la population d'accueil ému et chaleureux qui leur est dû, dans la nouvelle épreuve qui les frappe.

Contraints d'abandonner leurs foyers, ce sont des foyers amis qui doivent s'ouvrir devant eux. Chacun de nous se doit de tout mettre en œuvre pour adoucir leur sort.

En leur nom et par avance, je vous remercie de l'accueil qu'ils vont, j'en suis sûr, trouver au milieu de vous.

**Le sort des Mosellans expulsés peut à première vue sembler très proche de celui des Mosellans évacués. Les raisons et les circonstances de l'expulsion diffèrent toutefois grandement de celles de l'évacuation. Si les évacués sont temporairement éloignés par leur propre pays du danger des combats, les expulsés sont chassés par l'ennemi qui vient d'accaparer l'Alsace et la Moselle.**

signé : RENOUARD

AN. — Imprimerie PEZOUS, 52, Place Jean-Jaures

## PARTIE 2 *Les expulsions (1940-1941)*

En effet, dès l'été 1940, la Moselle est annexée de fait au III<sup>e</sup> Reich qui prend soin d'effacer très rapidement tous les signes de la présence française. Les noms des communes sont germanisés et l'emploi de la langue française est interdit.

Les statues des héros français sont renversées

et la presse en français cesse de paraître. Ces mesures, entre autres, sont les premières conséquences de la mission de germanisation assignée par Adolf Hitler à Josef Bürckel, chef de l'administration civile d'occupation et chef de la circonscription nazie

du Gau Westmark (Marche de l'Ouest), fusion de la Moselle, de la Sarre et d'une partie du Palatinat. Or la doctrine hitlérienne postule que « la germanisation ne peut s'opérer que sur le sol et jamais sur les hommes ». Les conséquences de cette simple phrase sont lourdes pour les Mosellans considérés comme non allemands.

### Alsace, Moselle et Luxembourg inclus dans la « grande Allemagne »

Arch. dép. Moselle 1Fi Allemagne 34



# MITTEILUNG FÜR DIE LOTTER ARBEITER

francophiles et les étrangers. Leur expulsion commence le 16 août, au lendemain de la procession de l'Assomption, considérée par les Allemands comme une manifestation patriotique francophile du fait d'un décor floral bleu-blanc-rouge autour la statue de la Vierge située place Saint-Jacques à Metz. Les forces de l'ordre se rendent aux domiciles des familles concernées pour leur remettre une notification d'expulsion les autorisant à emporter 50 kg de bagages et 2000 F. Les préparatifs du départ se font sous leur surveillance. L'évêque fait partie des premiers expulsés de l'Aktion I qui touche 23 000 personnes. La troisième phase est organisée à la fin du mois d'octobre à l'initiative de Josef Bürckel. C'est l'Aktion D, l'opération d'expulsion la plus massive et la plus systématique, qui vise principalement



Cérémonie du 15 août 1940 au pied de la Vierge de la place Saint-Jacques à Metz  
Arch. dép. Moselle, 1Fi14

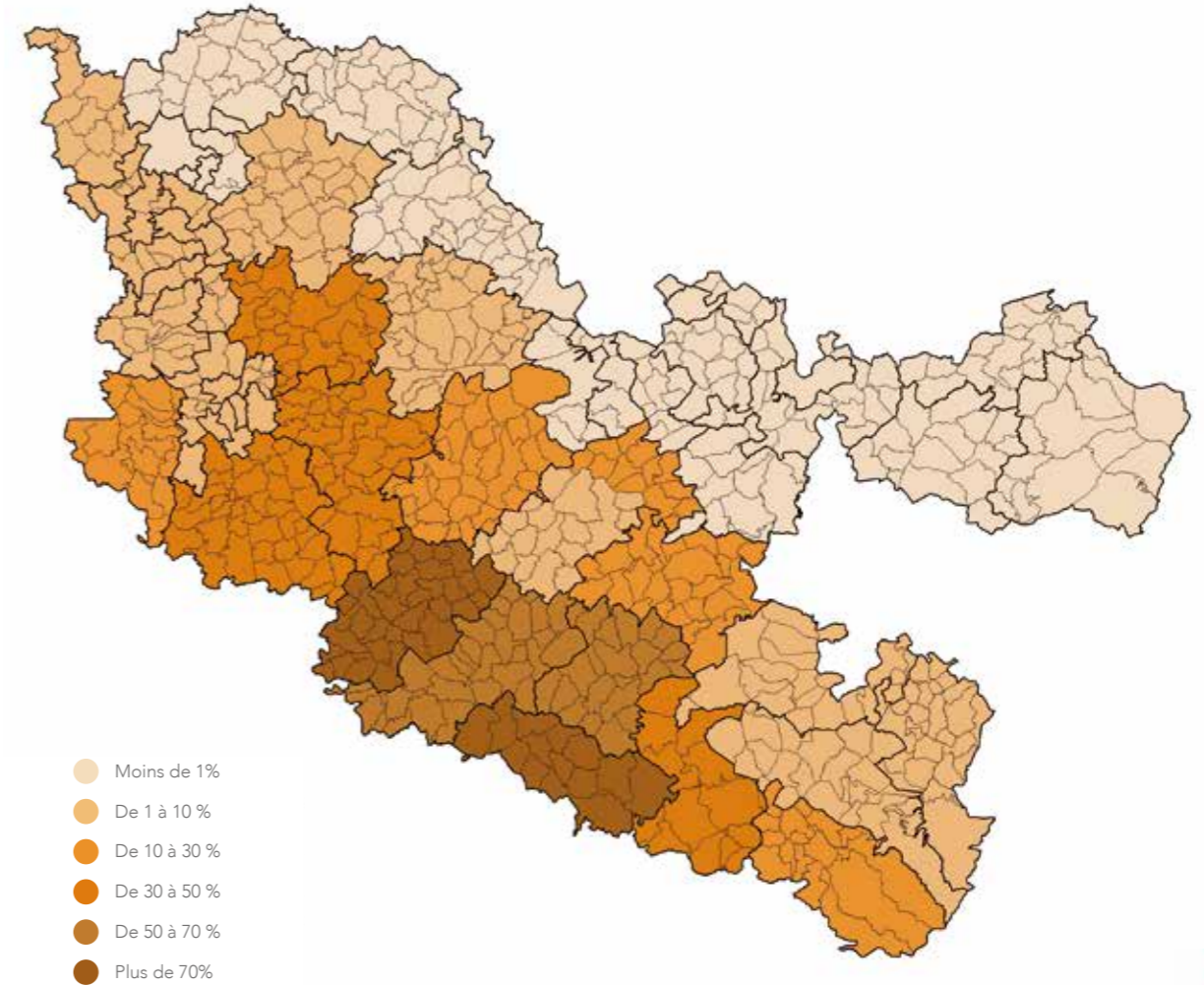
« Dehors, le fatras français ! »

Arch. dép. Moselle, 17Fi430



Dès le mois de juillet 1940, une première vague d'expulsions est organisée à la va-vite et laisse peu de traces. Elle touche essentiellement les notables français du département, comme la famille Wendel, propriétaire des forges d'Hayange. Elle vise aussi, fort classiquement, le préfet et les sous-préfets. Parallèlement, des Juifs, dont les biens sont recensés le 7 juillet, reçoivent rapidement ordre de partir vers la France sous un délai de 24 h en n'emportant que 700 F. À cela s'ajoutent quelques dizaines de Français originaires des départements non annexés. Cette première vague d'expulsion touche 1 131 personnes. La seconde vague, nommée *Aktion I*, vise plus méthodiquement certains des groupes déjà touchés au mois de juillet, plus les Mosellans

## Proportion d'expulsés par canton



er Raum untersteht der

Verwaltung des

K. Chef der Verwaltung.

uskunft erteilt der Stadt-

nissar Metz.

les habitants de 160 à 200 villages francophones du sud et de l'est de la Moselle. Cette perspective crée un important débat au sein des autorités nazies. Certains craignent en effet que l'Aktion D ne nuise aux relations de collaboration avec l'État français. Adolf Hitler lui-même autorise l'opération, mettant ainsi fin à la controverse. En conséquence, le 1<sup>er</sup> novembre 1940, les Allemands lancent un recensement des habitants qui emploient le français. Ces derniers sont sommés de se prononcer pour un envoi vers la France ou vers le *Gau Wartheland* à l'est du Reich, en Pologne occupée. Les mairies sont assaillies par les habitants qui se voient signifier qu'ils ne pourront partir qu'avec 50 kg de bagages et 100 marks par famille. Dans les communes concernées, les jours suivants s'écoulent dans une ambiance de fin du monde. On consomme



Le bus des expulsés à Béchy  
Arch. Lassagne

Un train d'expulsés delmois  
Arch. Petermann



les meilleures provisions, on répand le contenu des bouteilles que l'on ne boit pas, on enterre des objets précieux. Les premiers départs à destination de Lyon se font les 10 et 11 novembre 1940. Ici aussi, les malheureux font leurs bagages sous la surveillance de la troupe avant de partir pour la gare à bord de bus réquisitionnés. On y chante parfois *La Marseillaise* en arborant des drapeaux tricolores. Entre 56 000 et 57 000 Mosellans sont concernés. Les convois ne cessent que le 21 novembre, Hitler ayant cédé aux mises en garde de l'ambassadeur allemand en poste auprès de l'État français. Enfin, en mars 1941, les Mosellans qui se reconnaissent français sont autorisés à déposer une demande d'émigration en mairie. Nombre de familles hésitent longuement, partagées entre

la perspective d'une issue sans clandestinité et la peur d'un potentiel piège tendu par les nazis. Celles qui se décident pour le départ craignent souvent de voir leurs fils enrôlés de force dans l'armée allemande. Cette dernière vague de grande ampleur jette près de 7 000 personnes sur la route durant le mois d'avril 1941. Bürckel y met fin quand il s'aperçoit du succès de sa proposition. En quelques mois, près de 100 000 personnes, soit un cinquième de la population mosellane encore présente en juin 1940, est chassée.



La plupart des expulsés sont originaires des communes francophones de l'ouest et du sud du département et laissent dans ces secteurs des milliers d'hectares de terres agricoles sans exploitant. Les nazis ne tardent pas à y faire installer des colons, dont certains évacués du pays de Bitche qui, à peine rentrés d'évacuation, sont sommés d'aller occuper les villages désertés parce que leurs communes ont été incluses dans le périmètre d'un immense camp militaire. Les conditions du voyage des expulsés se rapprochent de celles connues quelques

mois plus tôt par les évacués. Le trajet, direction plein sud, se fait en voitures de 3<sup>e</sup> classe et très lentement, en raison de nombreux arrêts de plusieurs heures parfois. Le soulagement est palpable lorsque le train entre en zone libre, on chante à nouveau *La Marseillaise*, on met sa montre à l'heure française. Un témoin rapporte que son train a été décoré de fleurs ramassées près de Mâcon où des militaires français l'accueillent tandis qu'on donne la *Marche Lorraine*. Les expulsés débarquent à Lyon où le palais de la foire

sert souvent de lieu de triage, avant la poursuite du voyage vers les vingt-deux départements du Sud qui accueillent des Mosellans. La Dordogne et la Haute-Vienne en reçoivent les plus gros contingents, avec respectivement huit et sept trains. Pour les expulsés de 1940-1941 comme pour les évacués de 1939, la vie quotidienne doit reprendre ses droits. La situation des expulsés diffère de celle de leurs prédécesseurs : suite à l'exode de 1940, ils sont réfugiés parmi d'autres réfugiés. Cependant, leur provenance des territoires annexés de fait et

Un tramway lyonnais achemine les réfugiés vers leur centre d'accueil  
Coll. Ascomémo



# TRAVAILLONS POUR NOS SOLDATS

## GILET MATELASSÉ

### Les capitales de la Moselle repliée dans la zone sud



Très simple à faire, ce modèle rendra les plus grands services dans les circonstances actuelles. Il est facile à transporter, se range dans un sac, et peut être utilisé comme couverture, ou même comme matelas. Il est très agréable à porter, et se fait en peu de temps. C'est un excellent moyen de se protéger du froid, et de se réchauffer. Il est très utile pour les soldats, et les civils. Il est très facile à faire, et se fait en peu de temps. C'est un excellent moyen de se protéger du froid, et de se réchauffer. Il est très utile pour les soldats, et les civils.



l'illusion du choix laissé entre la France et l'est du Reich leur donnent un aura patriotique certain, augmenté par la diffusion, en novembre, d'un appel à l'hospitalité signé Philippe Pétain. À leur arrivée, les Mosellans sont envoyés vers des centres d'accueil au confort variable pour des durées souvent plus longues que celles connues par les évacués. Dans certains endroits, les préfets réquisitionnent non sans crispations des résidences servant ordinairement de lieux de villégiature. Les Mosellans expulsés étant généralement francophones, ils éprouvent peu de difficultés à s'intégrer aux communautés locales. Cependant, le sentiment de déracinement se trouve accentué par la grande dispersion des évacués qui ne permet pas d'exporter les solidarités villageoises ni les institutions mosellanes. Ici aussi, le travail présente le plus important vecteur d'intégration et permet par

ailleurs aux familles de subvenir elles-mêmes à leurs besoins et de se reloger par leurs propres moyens. Le cas des fonctionnaires se distingue par sa simplicité, ces derniers étant simplement réaffectés dans les administrations locales. Les hommes parmi les plus jeunes, eux, sont incorporés dans les chantiers de jeunesse, tout comme les autochtones. D'une manière générale, le travail ne manque pas, surtout en raison de l'absence des prisonniers. Si l'emploi industriel reste rare dans le Sud, de nombreux hommes se font immédiatement embaucher comme bûcherons, ouvriers agricoles ou chez des artisans. Cependant, même au moment le plus difficile de la guerre, le travail des services de renseignement montre que les Mosellans en exil n'ont jamais douté de leur retour prochain, qui s'organise en 1945 dans les mêmes conditions que celui des évacués restés dans leurs départements d'accueil.



Vendange en Roussillon pour la famille Berthe-Schuck d'Ars-sur-Moselle Arch. Schuck



| REMERCIEMENTS |

---

Le Département de la Moselle remercie les particuliers et associations qui ont bien voulu lui confier leurs photographies à l'occasion de la parution d'*Un exil intérieur* et de *De gré ou de force*. Certaines d'entre elles sont réutilisées ici. Elles seules permettent de donner des visages à ces événements si profondément humains.

---

| CRÉDITS |

---

Illustrations :  
(Couverture, p. 10-11, personnages au bas des pages impaires) :  
Olivier Weinberg

Photographies :  
voir les légendes

Graphisme :  
Vincent Conrad

---





# AVIS

Il est souvent que des réfugiés, souffrant de leur exil, ont cru possible de regagner leur domicile malgré les opérations militaires, soit pour y demeurer, soit pour un court séjour. Certains ont même consacré de l'argent à prendre un billet pour Paris, et ont essayé de rappeler aux évacués qu'ils ne pourraient pas bénéficier des facilités militaires requises, ni les facilités de rapatriement nécessaires pour gagner la zone des armées. Ils ne se sont pas aperçus que rester à Paris et y demeurer dans une zone désarmée est insupportable.

Il est tenu de empêcher de pareils déplacements et de maintenir l'ordre en temps de guerre. Les réfugiés ont le droit qu'à tout moment un citoyen de quitter librement son lieu d'accueil, pour entreprendre un voyage ou un déplacement, mais ils ne peuvent pas être libérés à leur propre initiative.



## 1939-1945 La Moselle déracinée

### Lothringers!

Der Auftrag des Führers an mich ist auch Ihnen bekannt. Dieser kann mich für alle Zukunft berechnen sein.

Ich habe deshalb in meiner Weiser Note darauf hingewiesen, daß auf eine Umföhrung im sogenannten Sondergebiet nicht verzichtet werden kann. Wenn in der fröhlichen Zone gibt es eine Zahl von Öttern, deren Bewohner im Laufe der Zeit völlig französisch wurden. Es handelt sich dabei um alle Dinge um die dort wohnende blühende Bevölkerung. Da nur über den Weg einer Umföhrung eine farbige Beförderung der Grenze möglich ist, andererseits aber eine Umföhrung nur nach dem Öttern des Reiches in Frage kömmt, muß ich Sie um notwendigen Rat fragen, wie ich die Bevölkerung beförern ob eine Umföhrung nach Frankreich gewünscht wird, oder eine solche nach dem Westgebiet im Öttern.

Die Bevölkerung dieser Zone sollte möglichst einbehalten sein im Frankreich oder zu Deutschland. Aus der Entfernung der Bevölkerung wird nur der normale Verkehr gesichert. Ich weiß daß nach der Reise zu Frankreich für je manche die Ausföhrung kömmt ist.

Aber einmal muß das Problem gelöst werden, damit Kinder und Kinderhinder zur Hilfe kommen.

Es wird hier an der Grenze der nötigen Rat anfragen, wie ich die Öttern weiter haben in Öttern, in Öttern und in Beförderung.

So wie das Reich keine Deutschen heimgehoht hat, so soll Frankreich jetzt jene nach Frankreich zurück, die sich als Franzosen bezeichnen.

Dieses Verhalten wird von uns erwartet. Es handelt sich dabei um diebestimmte Menschen, die die nötigen Kontakte aus ihrer vöheren Einziehung führen. Ihr ganze Wissen muß sich dabei auch auf die Entscheidung dieser Franzosen anwenden. Ich habe deshalb sofort die Entscheidung mit der französischen Regierung aufgenommen, damit

1. die Ausföhrung im gegebenen Maße sich selbständig kann und
2. die Ausföhrer keinen Einfluß an ihrem Verhalten erhalten.

Der Mann, dessen Rechte sich die französischen Regierung eine gewisse Beförderung ihrer politischen Verantwortungen der Öttern übernimmt. Die nächste Entscheidung wird in Frankreich über den Status ihrer Angehörigen, aber auch die Entscheidung, wie sie zu machen, sowie die der Öttern selbst.

Ich will persönlich sicher sein, damit Sie diesen bei der Entscheidung über den Status der Öttern nicht, den Sie im Falle von Frankreich Ihren Namen nicht ändern.

Alle Mitglieder der Partei, der Polizei, der Verwaltung und der „Deutschen Volksgemeinschaft“ haben Welfung, mit Rat und Tat den Ausföhrer beizustehen.

Wenn Sie den von mir Ihnen angedeuteten Rat befolgen, wird ich Ihnen ein möglichst gutes Ergebnis geben. Ich werde mich für Sie einsetzen, wenn Sie sich im nachhinein die Entscheidung, die Sie über die Öttern im Falle von Frankreich zu treffen.

**Bürchel**  
GAULEITER

### Lorrains!

Vous connaissez tous la tâche que le Führer m'a confiée. Cette province-ci devra être vraiment allemande à tout jamais. C'est pourquoi j'ai fait savoir dans mon discours prononcé à Metz qu'on ne peut absolument pas renoncer à un rapatriement dans la "Zone de langages". Car dans la Zone en question il y a un nombre de lieux dont les habitants ont été, au cours du temps, complètement français. Il s'agit avant tout de la population paysanne qui habite cette région. Or d'une part il n'est possible de pacifier immédiatement une frontière qu'au moyen d'un rapatriement et d'autre part il ne pourrait y avoir qu'un rapatriement dans l'est du Reich, parce que c'est là-bas que nous avons l'espace nécessaire.

C'est pourquoi j'ai fait demander à la population, si elle désire un rapatriement en France ou bien un rapatriement dans le Warthegebiet à l'est du Reich.

La réponse à cette question devait être en même temps une décision pour la France ou pour l'Allemagne. De la décision que la population a choisie je vais tirer maintenant les conséquences nécessaires. Il est clair que malgré son amour de la France, pour beaucoup le rapatriement est indésirable.

Mais il est indésirable, une fois pour toutes, de résoudre le problème, afin que nos enfants et les enfants de nos enfants puissent désormais vivre en paix.

On va accomplir ici à la frontière la même action que nous avons déjà vu s'accomplir au Tyrol méridional, en Valais et en Bessarabie.

Du même que le Reich a rapatrié ses Allemands, de même la France va rapatrier ceux qui se sont confessés Français.

Cette décision nous la respectons. C'est la décision d'hommes de caractère qui tirent les conséquences nécessaires de leur conviction nationale. Toute l'action devra donc s'accomplir dans le respect de ces Français.

Je me suis donc toute de suite mis en communication avec le gouvernement français, pour que

1. le rapatriement puisse s'effectuer en bon ordre et que
2. les familles rapatriantes n'éprouvent en aucune façon des pertes de fortune

C'est pour cette dernière raison que les valeurs exactes que représentent tous les meubles et immeubles des familles rapatriantes, sera communiqué au gouvernement français.

La population paysanne va bientôt avoir de nouveaux ses propriétés de biens fonds et elle pourra vivre en sa conscience lui présent de vivre.

Quant à moi je ferai tout mon possible pour que cette action de rapatriement devienne une contribution à la paix que nous avons toujours désirée avec ardeur entre les Allemands et les Français.

Tous les services du parti, de la police, de l'administration et de la „Deutsche Volksgemeinschaft“ ont ordre d'assister les rapatriants par tous les moyens.

A ceux d'entre les ouvriers et les employés qui désirent contribuer à la frontière de quelque manière que ce soit à la formation d'un district frontalière allemand qui soit vraiment utile au point de vue politique et bien affermi en soi, je donne largement la possibilité de prouver leur bonne volonté à l'avance.

**Bürchel**  
GAULEITER

